



# Rapport d'activité 2009

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

# Sommaire

■ **Présentation** ..... 3

■ **Présence dans le monde** ... 4-5

■ **Urgence** ..... 6 à 9

■ **Développement** ..... 10 à 13

■ **Mines et BASM** ..... 14 à 17

■ **Rapport financier** ..... 18 à 29

■ **Remerciements** ..... 30

**Président** : Pascal Vanot

**Responsable de la rédaction** : Dominique Lê Van Truoc

**Coordination générale** : Caroline Arlandis

**Assistant** : Frédéric Gruyer

**Rédaction** : In medias res

**Correction** : Magenta Correction

**Maquette** : In medias res et Abdel Boureghda

**Exécution** : Frédéric Escoffier / NJmc

**Iconographie** : Laethicia Lamotte

**Impression** : Two Print

**Crédit photo 1<sup>er</sup> de couverture** :

© B. Darrieux / Handicap International

**Crédit photo 4<sup>e</sup> de couverture** :

© S. Bonnet / Handicap International

ISSN : 1639-6413

ISBN : 978-2-909064-49-9

**Handicap International est cofondatrice de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines, lauréate du prix Nobel de la paix 1997.**



## ÉDITO

# 2009, l'année de la fédération



Notre association a vécu une étape déterminante de son histoire avec la naissance de la Fédération Handicap International le 12 septembre 2009. Cette fédération est l'aboutissement d'un formidable travail collectif commencé depuis quatre ans déjà. Selon la nouvelle gouvernance mise en place, toutes les associations Handicap International présentes dans sept

pays (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) contribuent à cette entité supranationale, à la hauteur de leurs possibilités, et se voient attribuer, en retour, les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Ainsi, au sein de la Fédération Handicap International, chaque membre est, par définition, partie prenante de tous les programmes. Cela signifie que chaque association nationale pourra se prévaloir des actions de l'ensemble, ce qui lui donnera plus de poids, de visibilité, de légitimité pour porter nos valeurs, rayonner davantage et obtenir les moyens de financer nos actions communes.

Nous en sommes convaincus, cette nouvelle démocratie associative améliorera notre cohésion, nous rendra plus forts et nous aidera, concrètement, à développer nos interventions auprès de ceux qui en ont besoin. Nos efforts de structuration n'ont pas d'autre but.

En 2009, en accord avec la planification élaborée pour 2008-2010 quant à nos priorités thématiques, géographiques et contextuelles, nous avons pu être présents dans soixante pays. Les activités de Handicap International dans les domaines du développement et de l'urgence ont été en augmentation sensible, avec une stabilité relative des actions contre les mines.

L'entrée en vigueur, en 2008, de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées a été pour nous un grand motif de satisfaction. Elle témoigne d'une sensibilisation accrue des États, à laquelle Handicap International a participé. Reste à aider à ce que le texte se traduise en une véritable amélioration des conditions de vie des personnes handicapées, partout dans le monde. Notre contribution à cet objectif demandera vigilance et engagement pour les années à venir.

**Pascal Vanot**  
Président de Handicap International France

# Handicap International

### ■ Statut

Créée en 1982 avec le statut d'association loi 1901, Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) reconnue d'utilité publique. Elle est corécipiendaire du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines. Depuis 1999, Handicap International dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

### ■ Mission

Handicap International est une organisation de solidarité internationale. Indépendante, elle intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes naturelles.

Cœuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie, promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

### ■ La Fédération Handicap International

La Fédération Handicap International a été créée en septembre 2009. Elle regroupe l'association française, fondatrice de Handicap International en 1982, et les associations qui se sont constituées ensuite dans les pays suivants : Suisse (1996), Luxembourg (1997), Allemagne (1998), Royaume-Uni (1999), Canada (2003) et États-Unis (2006).

Ce réseau fédéral permet à Handicap International de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

### ■ Un réseau régional en France

Handicap International en France, c'est un réseau de 300 bénévoles réguliers, répartis dans 21 antennes régionales, ainsi que de nombreux bénévoles ponctuels qui s'associent, une ou plusieurs fois dans l'année, aux actions de mobilisation de l'association.

# Chiffres clés en 2009

### ■ Effectifs



**2 767** personnels nationaux dans les pays d'intervention <sup>(1)</sup> et **200** personnels expatriés ou affectés aux programmes pilotés par le siège <sup>(2) (3)</sup>.

**208** collaborateurs au siège <sup>(2)</sup>.

<sup>1</sup> Emplois directs et indirects existant au 31 décembre 2009.

<sup>2</sup> Exprimés en postes équivalents temps plein annuels.

<sup>3</sup> Collaborateurs expatriés et collaborateurs salariés affectés au programme France et aux programmes pilotés par le siège (plaidoyer sur l'interdiction des mines et des BASM, éducation au développement, sensibilisation aux droits des personnes handicapées).

### ■ Présence dans le monde

**60** pays d'intervention

**301** projets

### ■ Soutiens dans le monde

Plus de **750 000** signatures contre les bombes à sous-munitions

### ■ Soutiens en France

**364 700** donateurs, dont :

**20 660** Mairaines et Parrains Solidaires

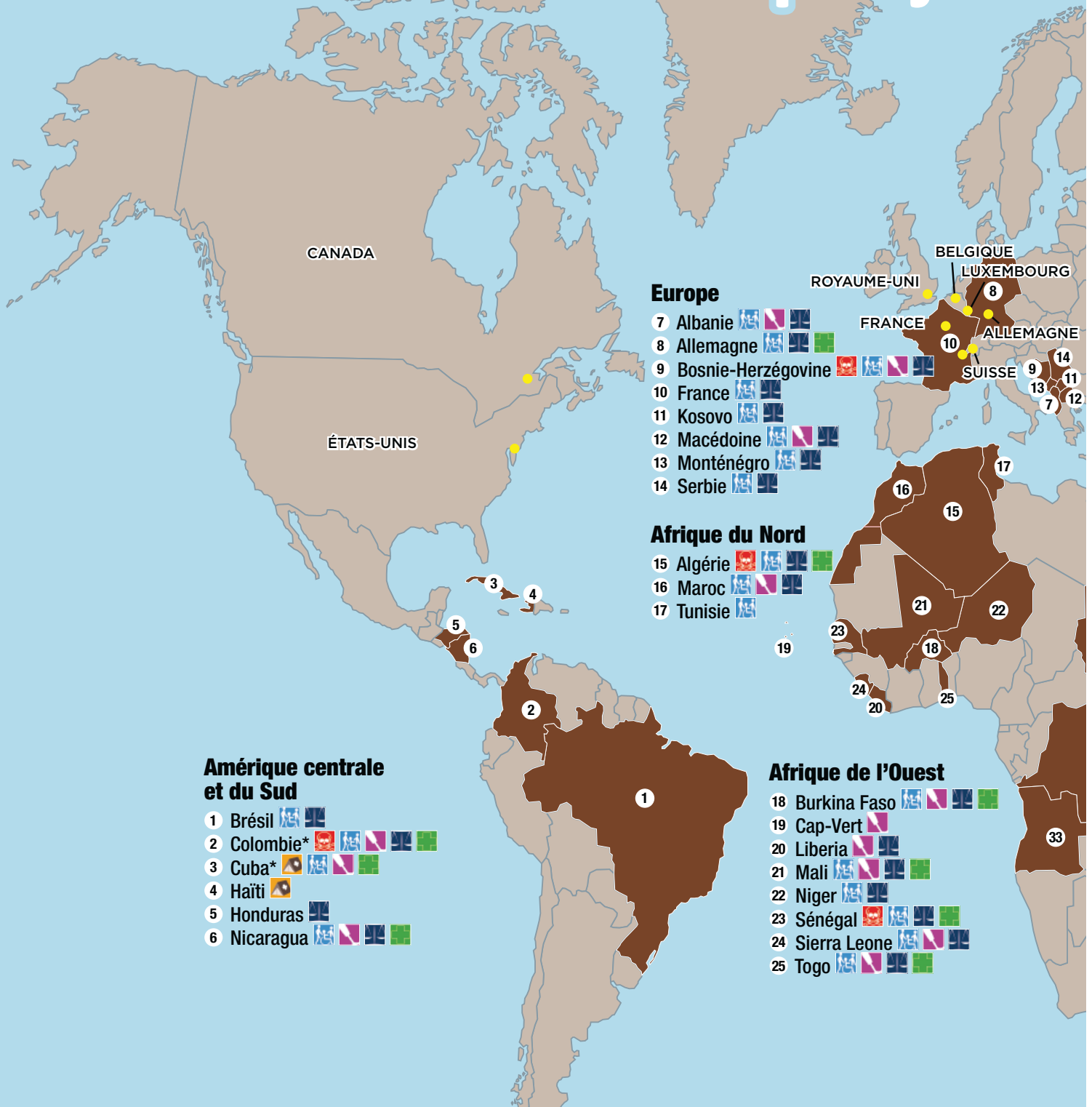
**37 360** donateurs par prélèvement automatique

**44 620** donateurs recrutés dans la rue

**262 060** donateurs ponctuels

**21** antennes régionales, soit **300** bénévoles réguliers

# En 2009 : 301 projets



Urgence



Actions contre les mines



Insertion



Réadaptation



Prévention et santé



Droits et politiques du handicap








Réseau Handicap International

# dans 60 pays

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

## CEI : Communauté des États indépendants

- 43 Fédération de Russie (dont Caucase du Nord)   
- 44 Ouzbékistan  

## Asie centrale

- 45 Chine\*     
- 46 Corée du Nord\*  















## Asie du Sud

- 47 Afghanistan    
- 48 Bangladesh    
- 49 Inde    
- 50 Népal    
- 51 Sri Lanka    
- 52 Pakistan    
- 53 Maldives\*   

## Asie du Sud-Est

- 54 Myanmar (Birmanie) 
- 55 Cambodge\*\*    
- 56 Indonésie    
- 57 Laos\*    
- 58 Philippines    
- 59 Thaïlande    
- 60 Vietnam\*\*   

## Moyen-Orient

- 26 Égypte  
- 27 Irak (dont Kurdistan irakien)\*\*    
- 28 Jordanie  
- 29 Liban   
- 30 Territoires palestiniens    
- 31 Yémen 

## Afrique australe, du Centre et de l'Est

- 33 Angola\*   
- 34 Burundi\*\*   
- 35 Éthiopie    
- 36 Kenya    
- 37 Mozambique    
- 38 Rép. démocratique du Congo\*\*    
- 39 Rwanda   
- 40 Somaliland / Puntland   
- 41 Soudan    
- 42 Tanzanie  

## Océan Indien

- 32 Madagascar   

NB : (\*) Programmes mis en œuvre uniquement par la section belge de Handicap International. Ils figurent sur cette carte afin d'illustrer fidèlement le volume des actions entreprises par Handicap International.

(\*\*) Programmes où la section belge est opérationnelle à nos côtés.

- Pays où les activités ont été initiées en 2009 :  
Tanzanie, Yémen.
- Pays où les activités ont été stoppées en 2009 :  
aucun.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.

# Être prêts à agir dès qu'il le faut

L'action humanitaire d'urgence, telle que Handicap International la conçoit, consiste à porter assistance aux populations déplacées, réfugiées ou sinistrées – avec une attention particulière aux personnes blessées ou handicapées – dont les besoins fondamentaux ne sont plus couverts. La contribution de Handicap International à l'organisation des secours prend la forme d'une aide adaptée à chaque situation, pour répondre aux besoins des populations affectées comme à ceux, spécifiques, des personnes les plus vulnérables.

Trois ans après sa création au sein de l'association, la Direction de l'action d'urgence a fourni en 2009 un intense effort d'organisation afin de pouvoir agir dès qu'un événement exceptionnel affecte durement les populations civiles. Handicap International s'est donné pour objectif d'intervenir dans un délai de soixante-douze heures lorsqu'une catastrophe ou un exode massif placent la majeure partie de la population dans une situation de grande vulnérabilité et génèrent traumatismes, blessures invalidantes, destructions ou privations. L'association porte une attention exigeante à la prise en compte des besoins spécifiques des blessés, des personnes handicapées et des personnes les plus fragiles.

## ■ Les secteurs d'activité

### Distribution d'aide humanitaire

Guerres et déplacements de personnes fuyant les combats, catastrophes naturelles : les situations qui privent une population de ses moyens d'existence sont nombreuses. Dès lors, des secours sont indispensables pour pallier ce qui a été détruit ou abandonné.

Pour chaque situation, le stockage, l'acheminement et la distribution de l'aide doivent être organisés en cohérence avec la nature et l'importance des besoins, et selon un système sécurisé. Pour être efficace, la mise en œuvre des secours doit s'appuyer sur l'expérience acquise lors des crises précédentes et sur une capacité à définir *a priori* les besoins, puis à adapter la réponse, coordonnée avec tous les acteurs.

Pays : Haïti | République démocratique du Congo (Nord-Kivu) | Territoires palestiniens.

### Assistance aux personnes réfugiées ou déplacées, rapatriement

Les camps de personnes réfugiées ou déplacées apparais-

sent le plus souvent en temps de guerre ou de forte instabilité politique. Ils se constituent également lors des exodes provoqués par une famine, une épidémie dévastatrice ou une catastrophe naturelle. Les personnes déplacées ou réfugiées manquent de tout : abri, eau, nourriture, soins, hygiène, vêtements... Les besoins spécifiques des populations les plus fragiles, à commencer par les personnes handicapées, ne sont plus couverts.

L'action d'urgence peut consister à identifier les sites capables d'accueillir plusieurs dizaines de milliers de personnes, à prévoir l'installation de camps et à les organiser : voies de circulation, abris, latrines et points d'eau accessibles, zones de distribution d'aide alimentaire, lieux d'inhumation, etc. Elle peut aussi prendre la forme d'un appui lors du rapatriement des familles dans leur région d'origine. Cependant, pour que ces nouveaux déplacements ne reproduisent pas les difficultés et conséquences initiales, il est crucial que les populations y soient bien préparées. Le rapatriement suppose en effet l'identification des zones de retour et l'adaptation des conditions de transport à l'état sanitaire, à l'âge ou au handicap des personnes concernées.

Pays : Inde | Soudan.

### Relais handicap et vulnérabilité

Au plus fort des conséquences d'une crise, l'accès à l'aide humanitaire des personnes vulnérables est particulièrement compromis ou désorganisé : enfants isolés, personnes âgées ou handicapées sont le plus souvent mal informées et n'ont pas les moyens de se déplacer. C'est pourquoi Handicap International systématise désormais la mise en place rapide de « relais handicap et vulnérabilité », qui sont accessibles par principe. Leur mise en œuvre s'adapte à chaque type de catastrophe, de même qu'au contexte culturel et géographique de chaque pays. Mobiles ou installés sous une tente, voire dans un local disponible, les relais permettent d'instaurer, pour tous les acteurs humanitaires, une meilleure visibilité des populations à risque ; d'enregis-

trer les personnes, les familles, et d'objectiver ainsi leurs besoins spécifiques ; de mettre en place les soins et les distributions qui leur sont dédiés (kits d'hygiène, aides techniques...); de fournir aux personnes vulnérables une information sur les possibilités d'assistance et de les orienter vers les structures pertinentes.

Établis dès les premiers jours d'une réponse à une crise, ils peuvent ensuite évoluer avec les besoins, en coordination avec tous les acteurs concernés (internationaux, mais aussi nationaux, et notamment communautaires). Par leur existence même, ces relais qui bénéficient de l'expérience de Handicap International constituent une incitation, pour tous les intervenants, à ne pas différer la prise en compte des besoins spécifiques des personnes les plus fragiles.

**Pays :** Birmanie | Haïti | Inde | Indonésie | Pakistan | Philippines | Territoires palestiniens.

## Prévention du handicap et soins

Les crises humanitaires génèrent souvent de lourds bilans en nombre de morts et de blessés. La présence précoce de personnel soignant est alors essentielle, car, dans un environnement sanitaire précaire, même de petites blessures s'aggravent rapidement. C'est pourquoi la prise en charge immédiate des traumatismes et la prévention des séquelles invalidantes sont au cœur du mandat de Handicap International. Le soutien psychosocial pour les familles qui ont perdu des proches revêt également une importance particulière. L'urgence est aussi d'apporter les solutions pour que les personnes qui ont besoin de soins puissent surmonter de multiples obstacles : l'inaccessibilité géographique, la distance quand les moyens de transport font défaut, l'insécurité.

**Pays :** Irak | Soudan.

## Reconstruction et réhabilitation

Dans les situations d'urgence, il est habituellement nécessaire de proposer un abri à un grand nombre de familles, puis de leur permettre de retrouver un logement sain, sûr et adapté à leur environnement. L'identification des bénéficiaires prioritaires est incontournable, afin que les besoins des populations les plus vulnérables soient pris en compte. Quant à l'accessibilité des personnes handicapées aux nouvelles constructions, elle est une condition de la réussite à long terme de l'intervention.

Les zones qui ont été dévastées par une catastrophe ou un conflit, notamment par des bombardements, peuvent présenter des obstacles difficilement franchissables pour des populations désormais enclavées, mais aussi pour les équipes de secours. La réouverture d'accès routiers et la mise en place de ponts temporaires constituent alors une mesure vitale.

**Pays :** Bangladesh | Indonésie | Philippines.



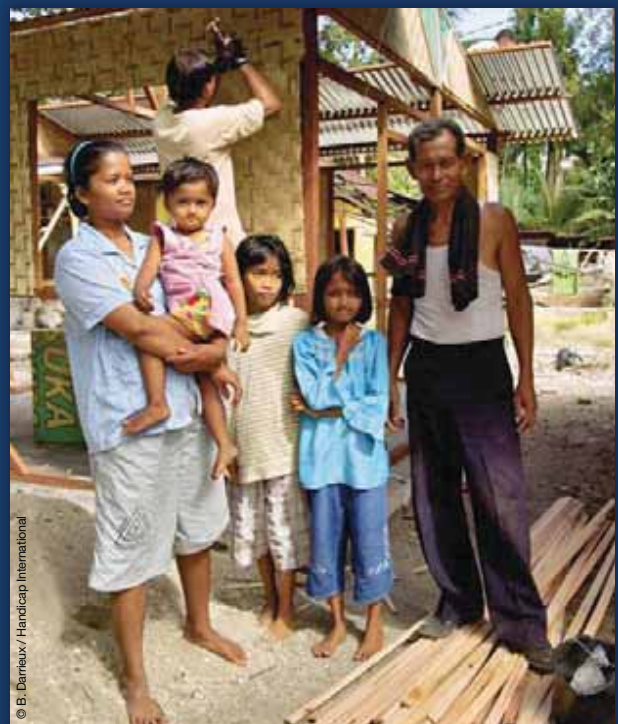
## Territoires palestiniens

Pour aider les familles avec des personnes vulnérables ou handicapées, les équipes mobiles de Handicap International ont recensé les besoins et distribué des kits d'urgence.

**90 000** dépliants en langues pachtounes et farsi ont été diffusés auprès des populations déplacées au Pakistan, pour les informer sur les risques des mines et engins non explosés.

## Indonésie

200 familles démunies après le tremblement de terre de Padang ont reçu les matériaux nécessaires à la construction d'un abri évolutif et ont été accompagnées dans le montage. Ces abris respectent à la fois les normes antisismiques et d'accessibilité.



## Les moments forts en 2009

### Acheminer l'aide aux populations isolées

Pays : Haïti.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

106 personnels nationaux et 5 expatriés.

Bailleurs : PAM, MAE Luxembourg.

Handicap International est présente en Haïti depuis la tempête tropicale et les cyclones successifs qui se sont abattus sur l'ouest du pays en 2008 et qui l'ont durablement affecté. Partenaire opérationnel du Programme alimentaire mondial au sein du *cluster* logistique, l'association a organisé une flotte de quarante-cinq camions tout-terrain, afin d'acheminer l'aide destinée à l'ensemble des acteurs humanitaires œuvrant en Haïti. Quatre bases principales ont été établies à Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Jacmel et Gonaïves. Plus de vingt ONG (nationales ou internationales) et agences des Nations unies ont bénéficié de ces services en 2009. En outre, Handicap International a mis en œuvre un « relais handicap et vulnérabilité » dans la région de l'Artibonite, pour répondre aux besoins des familles les plus fragiles.

### Prévoir rapidement la reconstruction

Pays : Indonésie.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

64 personnels nationaux et 5 expatriés.

Bailleurs : Colas, OFDA, RRA, sanofi-aventis, Ville de Paris.

En octobre 2009, Handicap International a dû à nouveau déployer ses équipes à Padang, dans la province de Sumatra, secouée par un violent séisme. De retour dans cette région malmenée par les catastrophes naturelles (tsunami de décembre 2004, tremblement de terre sur l'île de Nias en 2005, puis à Java en 2006), l'association a procédé à l'enregistrement des blessés qui affluaient dans les hôpitaux, pour ensuite suivre leur rééducation. Cinq « relais handicap et vulnérabilité » ont aussi été implantés, renforcés par huit équipes mobiles afin d'apporter une aide aux personnes qui ne pouvaient se déplacer. Handicap International a également construit plus de 200 abris temporaires et dispensé une formation à près de 1 200 familles en vue de reconstruire leur logement selon des normes parasismiques et d'accessibilité.

### Assurer des conditions d'hygiène décentes aux populations déplacées

Pays : Pakistan.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

82 personnels nationaux et 5 expatriés.

Bailleurs : ECHO, DFID, Unicef.

Peu médiatisée, la crise humanitaire qui a éclaté au Pakistan durant le printemps 2009 a pourtant été de grande ampleur, les combats au nord du pays ayant jeté sur les routes

2,8 millions de personnes. Très vite, la situation de ces réfugiés – installés dans des camps de fortune ou accueillis par des familles – s'est révélée extrêmement précaire. Des équipes mobiles ont été constituées afin d'apporter une aide aux personnes les plus vulnérables et de couvrir leurs besoins de base (lutte contre le froid, kits d'hygiène...) ou spécifiques (soins de kinésithérapie, suivi médical). Pour assurer des conditions d'hygiène décentes, Handicap International a construit ou réhabilité 300 latrines et aménagé une centaine d'aires de toilette, accessibles aux personnes handicapées. Enfin, dans les zones qui ont été le théâtre d'affrontements armés, l'association a conduit des séances de sensibilisation aux risques des mines et engins non explosés.

### Faire participer la population aux efforts de reconstruction

Pays : Philippines.

Nombre de collaborateurs en 2009 :

65 personnels nationaux et 5 expatriés.

Bailleurs : ECHO, sanofi-aventis, Secours islamique France, Unicef.

Ketsana, Parma, Santi sont les noms des trois typhons qui se sont abattus successivement sur les Philippines en septembre et octobre 2009. Près de 7 millions de personnes ont été affectées par les inondations qui en ont découlé. La présence de Handicap International à Manille a facilité l'organisation d'une action d'urgence. Grâce aux « relais handicap et vulnérabilité », 4 000 familles ont bénéficié d'une aide directe pendant la durée de l'intervention ; parmi elles, 1 200 ont reçu des matériaux pour améliorer leur habitation et 250 ont été relogées. Par ailleurs, plus de 300 personnes ont été recrutées afin de participer aux opérations de nettoyage après le retrait des eaux. Ce projet de *cash for work* a permis à des familles traumatisées par l'événement de renouer avec une vie normale et de percevoir un revenu, salutaire en de telles circonstances.

### Coordonner l'aide humanitaire et désenclaver les territoires

Pays : République démocratique du Congo.

Nombre de collaborateurs en 2009 au Nord-Kivu :

38 personnels nationaux et 5 expatriés ; au Sud-Kivu :

128 personnels nationaux permanents et 4 expatriés.

Bailleurs : Pooled Fund (par l'intermédiaire du PNUD), OFDA.

La reprise des affrontements au Nord-Kivu, fin 2008, a entraîné des déplacements incessants de populations. La plateforme logistique coordonnée par Handicap International a permis d'acheminer près de 20 000 tonnes d'aide humanitaire (nourriture, eau, kits d'hygiène) en soutien à 31 partenaies. À leur demande, une évaluation des besoins des populations a également été entreprise dans les zones peu accessibles du territoire de Lubero.

Au Sud-Kivu, les travaux de réhabilitation de l'axe routier Bwegera-Lemera-Runingu ont été achevés à la fin de l'été 2009, facilitant ainsi les interventions des acteurs humanitaires dans la région. Plus au nord, la réhabilitation de l'axe Mambasa-Dungu (360 kilomètres) a été lancée dès octobre, pour permettre l'accès aux populations déplacées du Haut-Uélé.

## Porter secours à une population sous le choc

**Pays : Territoires palestiniens.**

**Nombre de collaborateurs en 2009 :**

**50 personnels nationaux et 8 expatriés.**

**Bailleurs : ECHO, DFID, MAEE France, MAE Luxembourg.**

Dans la bande de Gaza, où la densité de population est l'une des plus élevées au monde, l'offensive et les frappes israéliennes entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009 ont entraîné la mort de 1 300 personnes et en ont blessé plus de 5 000, dont la moitié très gravement. Des « relais handicap et vulnérabilité » ont été déployés en partenariat avec des associations locales. Handicap International a également apporté son soutien dans les hôpitaux, enregistrant les blessés, formant le personnel et distribuant des aides techniques (fauteuils roulants, béquilles...).



## Birmanie

Après le passage du cyclone Nargis en mai 2008, la mission d'urgence conduite par Handicap International en 2009 a permis d'apporter une aide à près de 6 000 personnes blessées ou handicapées.

**5 900** kits d'urgence ont été distribués aux victimes des tempêtes tropicales Ketsana et Parma aux Philippines.

## Rép. démocratique du Congo

Après la réhabilitation de 80 kilomètres de route au Sud-Kivu, Handicap International a lancé des travaux de rénovation de l'axe Mambasa-Dungu, essentiel pour l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations déplacées dans le Nord-Kivu.

